

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 14  
Pouvoir : 1  
Date de convocation : 09 février 2021

D-2021-02

L'an deux mil vingt-et-un le quinze février à dix-huit heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de Madame Françoise DELAGE, Maire.

**PRÉSENTS** : Mmes CHARRIÈRE, DELAGE, GODIER, JEAN, RODRIGUEZ, VIGIER, MM. CHARBEIX, DOUILLARD, GUEDON, LEBRAUD, MORELET, REDON, SUIRE.

**EXCUSES** : Mmes AGAPIT, GAUTIER-MARANDAT

**POUVOIR** : Mme GAUTIER-MARANDAT à Mme JEAN.

Mme Béatrice JEAN est élue secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 18 janvier 2021.

### **1°) Demande de subventions pour la rénovation énergétique des bâtiments publics**

*Annule et remplace la délibération prise le mois précédent.*

L'estimation réalisée pour les menuiseries de la salle polyvalente (30 000 € HT) était inférieure au devis reçu après le conseil municipal du 18 janvier 2021 (58 779,70€ HT). Il faut donc actualiser le montant prévisionnel des travaux et la demande de subvention DETR-DSIL.

**A l'unanimité, le conseil municipal adopte le projet présenté.**

### **2°) Demande de subvention LEADER – véhicule électrique**

La commune peut bénéficier d'aides de l'Europe au titre du LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) pour l'acquisition d'un véhicule électrique à hauteur de 80 %.

Le véhicule sera une voiture sans permis pour qu'un agent des services techniques n'ayant pas le permis voiture puisse se déplacer sur la commune pour assurer l'entretien des espaces verts et de la voirie.

Le plan de financement s'établit de la manière suivante :

Origine	Pourcentage	Montant de la subvention escomptée
LEADER	80 %	23 778,40 €
Autofinancement	20 %	5 944,60 €
<b>MONTANT TOTAL HT</b>		<b>29 723,00 €</b>

**A l'unanimité, le conseil municipal accepte de solliciter une aide financière dans le cadre du programme LEADER.**

### **3°) Fixation du montant du loyer communal sis « 11 rue du Muguet – Beaulieu »**

Suite aux travaux de rénovation qui ont été effectués dans le logement de Beaulieu sis « 11 rue du Muguet » il convient de fixer le nouveau montant du loyer. Le montant mensuel du loyer proposé est de 350 €.

**A la majorité (11 pour et 3 absentions – C.DOUILLARD, J.REDON, MP. VIGIER), le conseil municipal fixe le montant du loyer mensuel à 350 €.**

#### 4-5-6°) Avis sur le projet de pacte de gouvernance

Le conseil municipal confirme à l'unanimité avoir pris connaissance des rapports annuels 2019 des services eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif transmis par GrandAngoulême.

#### QUESTIONS DIVERSES :

- ✚ **Zone de Chez Nadaud** : les études (loi sur l'eau, sol) ont révélé des coûts très élevés au vu de la superficie des lots. A cause du COVID, GrandAngoulême a vu ses dépenses augmenter et ses recettes diminuer, le projet est donc ajourné dans l'attente du nouveau zonage qui devrait être revu lors du PLUI.
- ✚ **Création d'un groupe de travail** : suite à l'utilisation des espaces publics par des commerces ambulants, un groupe de travail a été constitué pour fixer un éventuel droit de place et déterminer les modalités d'utilisation des infrastructures. Membres : E.SUIRE, F.DELAGE, B.JEAN, JF.REDON, P.CHARBEIX, C.DOUILLARD.
- ✚ **Dates des élections 2021** : Les élections régionales et départementales auront lieu les dimanches 13 et 20 juin.
- ✚ **Maison de santé pluridisciplinaire** : JF.REDON s'interroge sur le devenir des nids d'hirondelles lors des travaux de façade des bâtiments. Normalement la façade où elles nichent ne sera pas concernée par les travaux. A confirmer avec les architectes.
- ✚ **Adressage** : attente du 3<sup>ème</sup> bon à tirer car les précédents comportaient des anomalies (police, taille, quantité). Le listing des propriétaires concernés est terminé, celui des locataires est en cours. Deux permanences seront assurées le samedi au nouveau bâtiment communal (route du Mas) pour la distribution des numéros de maisons aux propriétaires. Le courrier sera adressé aux administrés dès que la mairie aura reçu les fournitures (début du 2<sup>ème</sup> trimestre).
- ✚ **Commission cimetièrre** : réunion à fixer prochainement un samedi matin sur sites.
- ✚ **Centre de vaccination – salle polyvalente** : ouvert jusqu'à fin août au moins. Actuellement 144 vaccins Pfizer par semaine. La 2<sup>ème</sup> injection (rappel) a débuté aujourd'hui. On espère avoir un peu plus de doses à partir de début Mars.
- ✚ **Voirie** : demande d'un agriculteur auprès de JN.GUEDON pour réouvrir un chemin rural pour faciliter une liaison entre ses deux parcelles cultivées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

La secrétaire de séance,  
Béatrice JEAN



Le Maire,  
Françoise DELAGE

